



## COMMUNE DE TORDÈRES

### CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 1<sup>er</sup> Mars 2021,

A l'attention de :

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en Mairie le :

**Vendredi 5 Mars 2021 à 15h00**

#### **ORDRE DU JOUR :**

1/ Autorisation à donner à Madame le Maire de déclarer les parcelles A 286 et A 434 en état d'abandon manifeste et d'en poursuivre l'expropriation au profit de la commune.

2/ SIP des Aspres - Autorisation de travaux pour la mise aux normes de la piste DFCI A24 bis.

3/ Adhésion au groupement de commandes de services de télécommunications et services associés du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.

4/ DETR – Demande de subvention -Amélioration thermique de la salle communale par le remplacement des menuiseries existantes.

5/ Modification des statuts de la Communauté de Communes des Aspres :

- 1. Extension des compétences facultatives – Article 5 : Prise en charge des contributions au Syndicat Départemental D'Incendie et de Secours 66.

- 2. Suppression de dispositions article 7 : Gouvernance.

#### **➤ Questions diverses**

Le Maire,  
LESNÉ Maya



Mairie de Tordères – 2 rue des Ecureuils 66300 TORDERES – Tél : 04.68.38.80.58.

#### **Horaires d'ouverture du secrétariat au public :**

Lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h00

Mercredi 8h30 à 12h00

Jeudi de 13h30 à 17h30

e-mail : [mairie-de-torderes@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-torderes@wanadoo.fr)